

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Cinquante-septième session, siège de l'OMS, Genève, 6 - 9 décembre 2005

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE POUR LA VINGT-NEUVIÈME SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

1. Conformément à l'article VII.1 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius, le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS, après avoir consulté le Président de la Commission ou le Comité exécutif, établissent un ordre du jour provisoire pour chaque session de la Commission. Traditionnellement, le Secrétariat soumet un projet d'ordre du jour provisoire au Comité exécutif, pour examen.
2. Un avant-projet d'ordre du jour provisoire et de calendrier pour la vingt-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius est joint au présent document (Appendice) et soumis au Comité exécutif **pour examen**.
3. La version définitive de l'ordre du jour provisoire sera établie par les directeurs généraux sur la base des recommandations du Comité exécutif et en consultation avec le Président.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion du Codex sont disponibles sur Internet, à l'adresse suivante : www.codexalimentarius.net

APPENDICE**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE POUR LA VINGT-NEUVIÈME SESSION
DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS****(3 - 7 JUILLET 2006)****PREMIÈRE PARTIE: INTRODUCTION**

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session.
2. Rapport du Président sur les cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Comité exécutif.

DEUXIÈME PARTIE: QUESTIONS DE PROCÉDURE

3. Amendements au Manuel de procédure.

TROISIÈME PARTIE: NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX

4. Projets de normes et de textes apparentés à l'étape 8 de la procédure (y compris les projets soumis à l'étape 5 avec recommandation d'omettre les étapes 6 et 7 et ceux soumis à l'étape 5 de la procédure accélérée).
5. Avant-projets de normes et de textes apparentés à l'étape 5.
6. Révocation de normes et de textes apparentés du Codex en vigueur.
7. Propositions relatives à l'élaboration de nouvelles normes et de textes apparentés et à l'interruption de certains travaux.

QUATRIÈME PARTIE: QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET

8. Questions financières et budgétaires.
9. Planification stratégique de la Commission du Codex Alimentarius.

CINQUIÈME PARTIE: QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

10. Suite donnée à l'évaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius et d'autres activités de la FAO et de l'OMS relatives aux normes alimentaires (y compris l'examen de la structure du Codex par comités et du mandat des Comités et Groupes spéciaux du Codex).
11. Questions découlant des rapports des Comités et des Groupes spéciaux du Codex.
12. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations internationales.
13. Projet et fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation accrue au Codex.
14. Autres questions relevant de la compétence de la FAO et de l'OMS.

SIXIÈME PARTIE: ÉLECTIONS ET DÉSIGNATIONS

15. Élection du Président et des Vice-Présidents de la Commission
16. Désignation des pays chargés de nommer les présidents des Comités et Groupes spéciaux du Codex.

SEPTIÈME PARTIE: QUESTIONS DIVERSES

17. Autres questions.
18. Adoption du rapport.